

Délibération n° 2507-11

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juillet à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard
BRANDA Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 13

Présents : 8+3 proc

Votants : 11

Étaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Patrice
MARTIN – Chantal BARBIER – Jean-Marc BLANIC – Fabienne GALLI –
Christlan DI MARTINO

Absents excusés : Michel CORSINI – Sandrine BARRALIS – Philippe
ALLEGRI

Absentes : Béatrice ROZIER – Karine FAGES

Secrétaire : Gérard STOERKEL

Objet : Création d'un poste
Accroissement d'activité
(Saisonnier)

Le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la commune.

Il appartient donc au Conseil Municipal compte tenu des nécessités de service, de créer un poste pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité afin d'assurer les missions exercées au service technique pour la période suivante : du 29 juillet 2025 au 10 août 2025.

- Vu le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal,

Le Maire propose à l'assemblée,

- la création d'un emploi non permanent au grade d'adjoint technique à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires pour des besoins de petits travaux d'entretien, de voirie, de peinture, d'entretien des espaces verts au service technique de la commune pour la période du 29 juillet 2025 au 10 août 2025.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- DECIDE d'adopter la création de l'emploi ainsi proposée pour la période du 29 juillet 2025 au 10 août 2025 et la mise à jour du tableau des effectifs.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,

Gérard STOERKEL

Le Maire,

Signé électroniquement par : Gérard
BRANDA

Date de signature : 18/07/2025

Qualité : Maire